

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 17, 18 et 19 mai 2016**

**2016 DAC 188** Subventions (14.000 euros) aux associations Artistes à la Bastille et Génie de la Bastille (11e).

**M. Bruno JULLIARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 3 mai 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention aux associations Artistes à la Bastille et Génie de la Bastille ;

Vu l'avis du Conseil du 11e arrondissement, en date du 3 mai 2016 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 5.000 euros est attribuée à l'association Artistes à la Bastille, Maison des associations BP10, 8, rue du Général Renault 75011 Paris, au titre de ses activités 2016. 16948 2016\_03078.

Article 2 : Une subvention de 9.000 euros est attribuée à l'association Génie de la Bastille, 126, rue de Charonne 75011 Paris, au titre de ses activités 2016. 14466 ; 2016\_01876.

Article 3 : La dépense correspondante d'un montant de 14.000 euros, sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2016 à la rubrique 33, nature 6574, ligne VF40004, provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**